

Délibération n°D20250016

Rapporteur : Stéphane FRADIN

Service : Réglementation, Urbanisme et Gestion Patrimoniale  
Secrétaire de séance : Christian BORDENAVE

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS AVRIL, à 16 heures 30**, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 21, 22, 21, 20, 19 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 27/03/2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER (2), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE (3), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (4), Catherine TAVEAU.

<b>ABSENTS EXCUSÉS</b> :	Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Charles MARBOT	a donné délégation à	Joël KERDRAON
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
	Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Josie BAYLE
	Marc LETURGIE	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX,
	Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Eric PROLA
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Fatiha BANCAL
	Christine FRANÇOIS	a donné délégation à	Fabien RUET
	Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Catherine TAVEAU

**ABSENTS** : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

- (1) Arrivée à la présentation n° 1 « Délégation maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la place de la République et ses abords ».
- (2) Départ à la présentation n° 11 « Trésorerie – Avance au budget CCAS ».
- (3) Départ à la présentation n° 9 « Attribution des subventions aux associations – Année 2025 ».
- (4) Départ à la présentation n° 6 « Approbation du compte financier unique – Exercice 2024 ».

### **CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE EK 225 ET D'UNE FRACTION DE PARCELLE EK 223 AVENUE EMILE ZOLA A MADAME ET MONSIEUR ESTEVES**

VU les articles L. 2122-22 et suivants et L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles 1582, 1583 et 1593 du Code civil ;

VU les avis successifs des Domaines en dates du 23 mars 2022 et du 29 novembre 2024 ;

VU le courrier du 22 avril 2024 de Monsieur et Madame ESTEVES ;

VU les avis favorables de la commission finances en dates du 29 avril 2024, du 17 juin 2024, du 9 décembre 2024 et du 24 mars 2025 ;

VU la délibération n°D20240121 en date du 19 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la rationalisation de son parc immobilier, la collectivité a mis en vente l'immeuble situé 17 avenue Emile Zola, accueillant jusqu'alors des associations (relogées à la Maison des Associations Joséphine Baker) ;

CONSIDÉRANT que Monsieur et Madame ESTEVES ont fait une proposition au prix de 120 000 € pour réaliser 3 logements, avec un montant de frais d'agence de 9 000 € à la charge du vendeur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE RETIRER** la délibération n°D20240121 prise lors du conseil municipal du 19 décembre 2024 ;
- **DE DÉCIDER** la cession de la parcelle cadastrée EK 225 pour 981 m<sup>2</sup> située avenue Emile Zola ainsi que les droits détenus à hauteur d'1/3 sur la parcelle EK 223 pour 122 m<sup>2</sup> (correspondant au chemin d'accès) au profit de Monsieur et Madame ESTEVES (ou toute autre personne physique ou morale qu'il leur plaira de désigner) pour le prix de 120 000 € dont une commission de 9 000 € à la charge du vendeur, soit un montant net pour la Commune de 111 000 € ;
- **DE DÉSIGNER** l'étude de Maître BONNEVAL, notaire à BERGERAC, pour représenter les intérêts de la collectivité ;
- **D'AUTORISER** monsieur le maire, ou son représentant, à signer toutes pièces nécessaires à la régularisation de l'acte et les servitudes afférentes.

**Adopté par 31 Voix pour :** Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG (pouvoir), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZE (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir), Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (pouvoir), Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANÇOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO (pouvoir), Catherine TAVEAU.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 03/04/2025.**

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 8 AVR. 2025  
et de l'affichage en date du - 8 AVR. 2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

**Le Secrétaire,**



**Christian BORDENAVE**

**Le Maire,**



**Jonathan PRIOLEAUD**